

POUVOIR S'OPPOSER  
**TOUJOURS  
PROPOSER**

SYNDICAT  
**CFTC CDC**

## CONTINUONS DE BATIR LE COSOG



Le mandat actuel des membres élus du COSOG arrive à son terme.

Durant la période du 7 au 14 décembre 2010, vous serez amenés à élire les nouveaux administrateurs appelés à siéger au prochain Conseil d'administration.

Ce mandat écoulé, les membres CFTC élus et désignés au sein des commissions ont contribué, en toute responsabilité, à son équilibre financier et à son bon fonctionnement. Ainsi, l'harmonisation des prestations CSE et ASOC a été réalisée.

La CFTC s'est attachée à respecter ses engagements, nos représentants ont donc fait des choix et des propositions de prestations réfléchis et mesurés. Pour autant, nous ne devons pas nous arrêter là, **il reste encore beaucoup à faire pour mener à bien la politique sociale à la Caisse des Dépôts.**

Choisir le **F**onctionnement de **T**on **C**osog

## ENFANCE

La CFTC a œuvré pour des améliorations dans le secteur d'activité de l'enfance.

**Sur demande de notre organisation, la prestation périscolaire a été créée.** Nous avons amélioré l'indemnité concernant la garderie, nous avons soutenu l'ouverture aux catalogues pour les colonies, ce qui

chaines années pour garantir leur maintien.

Pour la rentrée scolaire, nous avons voté l'augmentation de cette indemnité et l'avons élargie à d'autres bénéficiaires.

La prestation de Noël a été améliorée (chèque Cadhoc et place de spectacle avec les parents).

Par contre, la CFTC déplore qu'une majorité des administrateurs ait décidé d'écarter certains de nos collègues de prestations au motif de revenus trop élevés. Certes, si on peut convenir que ces derniers puissent bénéficier de prestations proportionnelles à leurs revenus, **ils ne doivent pas pour autant être purement et simplement exclus du COSOG.**

Pour ce secteur d'activité, la CFTC restera vigilante au regard des budgets alloués afin de maintenir des prestations de qualité pour tous.

permet plus de liberté pour les ouvrants-droits. Le catalogue s'est également étoffé dans les choix des colonies, séjours linguistiques, classes de découvertes ..... et nous avons été favorables à la prime à la naissance.

Durant ce mandat, nos élus ont également veillé à l'équilibre des coûts de gestion pour le centre de loisirs de Gradignan et de Mandres. L'avenir de ces centres est une question extrêmement importante, ce sujet deviendra inévitable dans les pro-



## LOISIRS ADULTES

Durant ces quatre années, notre organisation a contribué à mettre en place la fusion des prestations (CSE-ASOC) et de les rééquilibrer. C'est une avancée qui était nécessaire, et qui repose sur l'égalité de l'accès aux droits quel que soit le statut du bénéficiaire.

Nous avons mis en place un TSI pour les



voyages de groupe, le crédit vacances a été porté à 60%, plafonnés à 600 Euros, ce qui permet d'obtenir une subvention de 360 Euros par semaine. Nous avons fait évoluer constamment le catalogue des prestataires agréés. L'aide aux loisirs a été portée à 300 Euros et à 150 Euros par enfant à charge.

Nous avons soutenu sans réserve la mise en place de la prestation vacances famille, véritable concrétisation d'un besoin social.

Les voyages groupe ont été maintenus dans des proportions acceptables. Les destinations ont fait l'objet de plus de diversité possible.

Le centre de vacances de Courchevel a attiré la plus grande attention de la part de l'ensemble de nos représentants. Nous avons décidé de maintenir des prix attractifs pour les

ouvrants-droit, ce qui a permis un véritable succès du taux de fréquentation sur toutes les périodes.

Malheureusement, pour la prestation crédit vacances, force est de constater qu'il subsiste encore des injustices pour les collègues qui souhaiteraient organiser leurs congés en dehors du catalogue agréé, puisque de fait, ils n'ouvrent droit à aucune indemnité. Nous croyons sincèrement qu'une évolution est nécessaire sur cette question **afin de ne laisser aucun de nos collègues « passer ses vacances sur le bord de la route ».**

Pour le secteur loisirs adultes, la CFTC s'engage par ses propositions à veiller à un juste équilibre des prestations et à une juste répartition entre les voyages de groupe et les voyages individuels.

De même qu'il est important que chacun, quelle que soit sa composition familiale, puisse bénéficier de prestations pour ses loisirs.



## SOLIDARITÉ



C'est un domaine d'activité où le COSOG a marqué une importante évolution.

L'organisation de voyages solidaires et humanitaires est restée une priorité. Ces voyages ont permis un véritable soutien aux pays les plus défavorisés.

L'octroi de bourses associatives a doublé, **mais le budget reste néanmoins, à notre appréciation, insuffisant.** Les stages Bafa ont été maintenus et notre demande d'ouverture à tout prestataire quelque soit le cycle a été retenue par une majorité d'administrateurs.

Dans des proportions beaucoup plus significatives, les prestations handicapés enfants et adultes ont toujours été prises en charge.

Les stages de préparation et d'adaptation à la retraite ont fait l'objet d'un franc succès. La fin de ce mandat sera marquée dans le domaine de la solidarité par la mise en place de deux prestations auxquelles la CFTC était fortement attachée : l'aide au permis de conduire et l'aide à l'achat d'un micro-ordinateur par la société Actif DPS, entreprise d'insertion.



**Ce mandat écoulé demeure pour nous globalement positif. La fusion du CSE et de l'ASOC a été réalisée, mais nous devons continuer à faire progresser la politique sociale au sein de l'Etablissement public de la Caisse des dépôts, ce à quoi la CFTC s'engage.**

# ÉLECTIONS COSOG : JE VOTE CFTC !

*Si vous partagez nos actions,  
notre vision sur le Social,  
Soutenez nos candidat(e)s  
qui s'engagent pour vous.*

